

Jussies

Invasives
avérées

Ludwigia peploides (Kunth) P.H.Raven

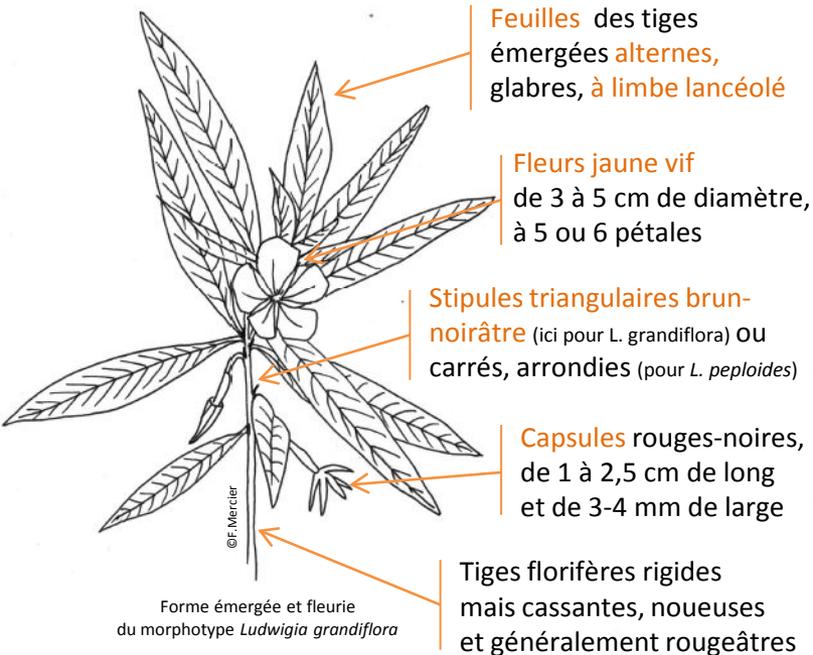
Ludwigia grandiflora (Michaux) Greuter et Burdet

Famille des Onagracées

Description :

Plante amphibie, vivace et d'aspect très variable

La distinction entre les 2 espèces se fait surtout par la forme des stipules (nécessite d'avoir des tiges florifères)



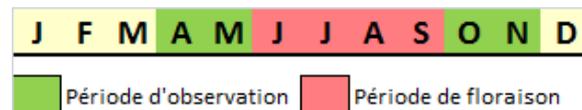
Racines de 2 types :
aérijfères servant à la flottaison
ancrées dans le substrat et faisant office d'organe d'absorption



Rosette flottante (en début de développement)



Biologie et écologie :



Habitats :

Développement en milieu aquatique - Etangs, mares, fossés, cours d'eau, marais... ou terrestre - berges et prairies humide

Colonise les milieux stagnants ou à faible courant

S'implante à partir des berges, pour s'étendre en radeau puis s'enraciner dans les sédiments

Préférence pour des eaux bien éclairées, allant jusqu'à 3m de profondeur



Reproduction et dissémination :

Reproduction sexuée confirmée pour les deux espèces
Multiplication végétative très efficace à partir de fragments de tiges

Confusions possibles :

Avec la jussie indigène *Ludwigia palustris*
-> Plante plus petite (de 10 à 30 cm de haut)
à feuilles opposées et fleurs sessiles, insérées à l'aisselle des feuilles



Ludwigia grandiflora



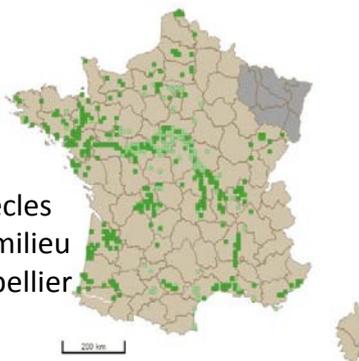
Ludwigia palustris

Origine, répartition et impacts :

Originaire d'Amérique du Sud

Espèces commercialisées jusqu'en 2007 comme plantes ornementales de bassin

Présentes en France depuis 2 siècles
Introduite accidentellement en milieu naturel vers 1820 près de Montpellier



👍 Parlez-en à votre entourage

Commerce, utilisation et introduction dans le milieu naturel interdits par un arrêté ministériel de 2007



Inconnue en Basse-Normandie dans le milieu naturel jusqu'en 2001.
En 2014, 11 communes sont touchées.

Etat actuel des connaissances de répartition, Juin 2014
Sources: Carte France SI Flore FCBN
Carte BN Calluna CBN Brest

Impacts avérés :

Formation d'un tapis dense monospécifique à la surface de l'eau qui induit :

- Accélération de l'eutrophisation des eaux – envasement du milieu (Muller, 2004)
- Diminution des valeurs de l'oxygène dissous et du pH (Debats et al., 2001)
- Réduction de l'écoulement de l'eau pouvant entraîner des risques accrus d'inondations (Pieret&Delbart, 2007)
- Réduction locale de la biodiversité et forte concurrence avec les plantes aquatiques indigènes (Grillas et al., 1992)
- Obstruction des canaux - réduction de la valeur récréative des plans d'eau – difficultés à la navigation (Eigle&Dutartre, 1996; Grillas, 1998)

Préconisations - ayez les bons réflexes!

Pour toute découverte d'une station, informer le CBNB :

Pour une gestion efficace, contacter le CEN-BN :



Conservatoire Botanique National de Brest, antenne Basse-Normandie

cbn.bassenormandie@cbnbrest.com
02 31 96 77 56



Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie

France MERCIER
Coordinatrice du programme régional d'actions sur les espèces invasives
f.mercier@cen-bn.fr - 02 31 53 01 05



Toute action de gestion mal réalisée peut s'avérer contre-productive.

Que faire? Le CEN-BN peut vous accompagner :

conseils techniques, retours d'expériences et encadrement du chantier

Méthodes	Degré d'invasion	Moyens de lutte	Avantages	Inconvénients	Remarques	
PRECONISEES	petites surfaces	Lutte mécanique	Arrachage manuel	Efficace (diminution des volumes importante), technique sélective	A réaliser avec une grande minutie	Pause de filets à l'exutoire. Arrachage manuel mensuel, de mars à octobre. Nettoyage du matériel de chantier.
	petites à moyennes surfaces (< 1000m²)		Arachage mécanique + finitions manuelles	Efficace (diminution des volumes importante), relativement rapide	Coûteux, non-sélectif	Exportation de la biomasse arrachée hors zones humides et surveillance. Veille régulière du site nécessaire pendant 5 ans.
	petites à moyennes surfaces (< 1000m²)	Lutte environnementale	Pose d'une bâche noire opaque	Simple et peu onéreux	Non-sélectif, surveillance régulière nécessaire, impact fort sur le milieu	Englober la totalité de la station. Maintien de la bâche/toile de jute de 1 à 3 ans. A coupler avec des arrachages manuels et un suivi du site.
	petites à moyennes surfaces (< 1000m²)		Pose d'une toile en jute	Simple et peu onéreux	Non-sélectif, surveillance régulière nécessaire	
	Toutes surfaces		Plantations de végétaux ombrageants	Gestion sur le long terme	Non-sélectif, ne permet pas l'éradication de l'espèce	Mode de contrôle et non de lutte. Doit être couplé avec d'autres méthodes de gestion.
	Toutes surfaces		Mise en assec	Simple et peu onéreux. Efficace si couplé avec arrachages manuels	Très impactant et non-sélectif	Mise en assec à minima de 1 à 3 ans. Nécessité de le coupler avec des arrachages manuels. Veille régulière du site pendant 5 ans.
A PROSCRIRE	Toutes surfaces	Lutte mécanique	Arrachage mécanique seul	Rapide	Pas efficace, production de boutures, non-sélectif	Facilite la dispersion de nombreux fragments créés par l'arrachage mécanique. Recolonisation rapide des berges.
	Toutes surfaces	Lutte chimique	Glyphosate	Coûts limités	Efficace à court terme, non sélectif et très impactant	INTERDITE EN MILIEU AQUATIQUE
	Toutes surfaces	Lutte biologique	Introduction/favorisation d'un prédateur naturel (ex: carpe commune)	Peu onéreux	Inefficace, non-sélectif, aucune maîtrise du prédateur	Absence de consommateurs spécifiques. Début de consommation par des coléoptères indigènes et opportunistes.
	Toutes surfaces	Non-intervention		Aucun coût	Reculer le problème, Fort risque de dissémination	Constitue un foyer "source" permettant la propagation de l'espèce